

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE: Par an, (payable d'avance) \$6.00

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion \$4.50

Bureaux à Québec: No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

Éditeur-Propriétaire et Rédacteur en Chef: HECTOR FAIRE

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 14 OCTOBRE 1874

LA DEGRINGOLADE

—Oh! je suis parfaitement calme, madame... —Eh bien! voici le conseil que vous donnerait une amie: Quittez Maillefert, non pas dans une heure, mais à l'instant, partez...

Sur quoi, s'étant levée, elle sortit, en fredonnant l'air d'opéra qu'elle venait de jouer... Déjà Raymond s'était redressé, et d'un œil enflammé, il regardait autour de lui, comme s'il eût cherché à qui s'en prendre de tant de misères.

M. Verdale, le fameux architecte, et le comte de Combelaine... En d'autres temps, Raymond eût écaré de ce coup si terriblement inattendu.

plus besoin de se contraindre, maintenant... Parvenu au pont suspendu, cependant il s'arrêta court. Une voiture venait, au grands traits, malgré les défenses formelles, et dans cette voiture, à la lueur des lanternes, on distinguait quatre hommes: M. Philippe et les amis attendus à Maillefert.

PIANOS SHIEDMAYER PREMIER PRIX A L'EXPOSITION DE VIENNE 1873. 84 médailles d'or, premiers prix et diplômes à d'autres expositions européennes.

HOTEL DU RICHELIEU, MONTREAL, CANADA. Le propriétaire a l'honneur de prévenir que cet hôtel est situé dans la rue St. Jacques, au coin de la rue St. Jean.

ACTE DE LA FAILLITE 1869 Dans l'affaire de JAMES ARTHUR SEWELL, des Ecureuils, failli et déclaré en faillite le 14 octobre 1869.

Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS CANADA, Province de Québec, District de Rimouski.

PREPARATIONS POUR LES DENTS. Le signifié désire attirer l'attention du public sur les préparations suivantes pour nettoyer promptement les dents, arrêter la carie et donner une couleur saine aux gencives et aux lèvres, ainsi qu'un odeur agréable à l'haleine.

DEPARTEMENT DES

Etoffes à Robes. Nous avons reçu de Paris et de Londres, par les derniers Steamers, un grand assortiment de NOUVEAUTÉS dans cette ligne, savoir: Home Spun, Serges, Tissus Français, Cordés, etc., etc.

LEGER & RINFRET. DEPARTEMENT DU DEUIL. Nous avons dans ce Département les Marchandises suivantes à offrir, savoir: Alpacas, Barathes, Draps Crêpés, Drap de Sedan, Paramattas, Serges, Mérinos Français, Cordés, etc.

LEGER & RINFRET. DEPARTEMENT DES MODES. Les Chapeaux Ronds et Fermés sont faits et garnis comme avant dans les styles les plus nouveaux d'après des modèles importés de Paris.

LEGER & RINFRET. DEPARTEMENT DES MESSIEURS. Ce Département qui comprend les Bas, les Gants, Chemises, Cravates, Collets, etc., etc., est au complet de ce qu'il y a de plus nouveau. Un Tailleur de Londres y est encore attaché.

LEGER & RINFRET. COMPAGNIE DE NAVIGATION "UNION" REDUCTION DU PRIX DE PASSAGE. Le et après cette date LE PRIX DU PASSAGE PAR CETTE COMPAGNIE SERA COMME SUIV: Québec à Montréal \$2.00

Machines à Coudre CERTIFICATS.

MM. WOODLEY & CIE. Les Machines à Coudre de BORNE & SINGEE que nous avons achetées de vous et qui sont en usage tous les jours, nous ont donné la plus complète satisfaction. QUEBEC, 15 Juillet 1874.

ACHETEZ NOS MACHINES A LAVOR, PARCE QUE LES LITTS, CÉLÈBRES ET A BON MARCHÉ. Toutes ces Lavasses ont été envoyées pour éprouver, et elles ne donnent pas satisfaction, elles sont reprises.

ACHETEZ NOS MACHINES A LAVOR. Une grande quantité de Machines à Coudre RAYMOND pour Familles et Tailleurs, vant d'excellentes pesant d'or. Avez-vous quelque chose? Si non, il est temps que vous le sachiez.

ACHETEZ NOS MACHINES A LAVOR. Une grande quantité de Machines à Coudre RAYMOND pour Familles et Tailleurs, vant d'excellentes pesant d'or.

ACHETEZ NOS MACHINES A LAVOR. Une grande quantité de Machines à Coudre RAYMOND pour Familles et Tailleurs, vant d'excellentes pesant d'or.

ACHETEZ NOS MACHINES A LAVOR. Une grande quantité de Machines à Coudre RAYMOND pour Familles et Tailleurs, vant d'excellentes pesant d'or.

Marchandises Nouvelles. T. E. GREFFARD. Le signifié a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir une quantité d'effets pour l'automne.

CHARRUES !!! CHARRUES DE LOTBINIERE, CHARRUES A RENCHAUSSER. A VENDRE PAR H. G. SCOTT & CIE., 33, RUE ST. PIERRE, B.V. Québec, 6 oct. 1874.

SAINDOUX, SAINDOUX, 1ère Qualité. Tierses. Sceaux de 20 livres. A VENDRE PAR J. B. REHAUD & CIE., 26, 28 et 30, rue St. Paul. Québec, 22 sept. 1874.

HARMONIUMS D'ALEXANDRE POUR LES ÉLÈVES (ENREGISTRÉS). Ces Instruments ont été expressément fabriqués pour rencontrer les demandes faites pour un Harmonium réellement bon et à bon marché, à l'usage des élèves en musique.

QUEBEC

MERCREDI, 14 OCTOBRE 1847

A St. Benoît.

Sous le titre officiel de *Mauvaise Inspiration*, le *Canadien* reproche au Constitutionnel d'avoir signalé le naif aven échappé à l'hon. M. LeMaire à St. Benoît. Au risque de compromettre davantage notre confrère trifluvien, nous devons dire que, sans lui, nous n'aurions pas eu connaissance de cette précieuse parole et du reste du discours. Ayant lu M. Malhot et prêté l'oreille à M. Garneau, nous avions cru pouvoir nous dispenser de savoir ce que disait M. LeMaire. Nous venons de réparer cette omission.

Il n'y a pas que la réponse de M. LeMaire qui soit curieuse à lire, l'adresse des citoyens est aussi un morceau de choix. Ces braves gens sont évidemment sous l'impression que le Conseil législatif est encore électif, car ils n'ont pas à dire à M. LeMaire que son entrée au ministère est un grand honneur pour son comté. Encore un peu, et ils lui offraient leurs suffrages!

Les amis de M. LeMaire sont ceux de M. Ouimet, et le motif de leur confiance en lui, c'est qu'ils ne voient aucune différence entre le nouveau ministère et l'ancien.

"Tout en regrettant beaucoup la résignation de l'ex-cabinet, qui a tant fait, et qui prometait tant pour notre province, nous nous réjouissons en voyant que le nouveau ministère se compose encore de citoyens intègres."

En d'autres termes: Grâce à Dieu, nous savons que vous valez M. M. Ouimet, Archambault et Chapleau, et qu'à leur place vous eussiez fait comme eux!

"Nous avons l'intime conviction qu'entre pareilles mains notre avenir religieux et national est assuré."

C'est-à-dire: Nous savons, bon M. LeMaire, que vous nous conduirez au ciel!

Mais aussitôt ces braves gens, qui ne sont pas aussi naïfs qu'ils en ont l'air, se hâtent de lui rappeler que le ciel ne doit pas lui faire oublier la terre; que notre avenir religieux ne doit pas lui faire perdre de vue notre comté.

"En terminant, nous espérons, honorable Monsieur, que la haute position que vous occupez maintenant, et que vous ferez pas oublier notre comté, et que tout en vous occupant avec ardeur des intérêts généraux de notre province, vous penserez à ceux de votre comté en particulier."

La réponse de M. LeMaire est tout bonnement renversante. Il n'a pas même omis cette éternelle rengaine à l'usage des hommes d'état en disponibilité: *Qu'il avait eu de la répugnance à accepter la charge qu'on lui offrait; et que le seul motif d'être utile à son pays et à son comté l'avait déterminé à ne pas refuser.* Quel ministère ayons-nous donc pour que M. LeMaire éprouve de la répugnance à y entrer; et dans quel temps vivons-nous pour qu'un homme comme M. LeMaire soit obligé de se condamner à être ministre afin d'être utile à son pays et à son comté. M. LeMaire devenu indigne! Décidément, ça doit être la fin.

Pour faire comprendre combien le nouveau ministère est digne d'estime, M. LeMaire n'a rien trouvé de mieux à faire que de le comparer à l'ancien.

"Que le cabinet dont il faisait partie, se composait, comme l'ancien, des hommes les plus dévoués à la cause nationale."

Aux yeux de M. LeMaire, cela est clair, ses prédécesseurs sont aussi innocents que lui-même; et même avant l'enquête, il est prêt à dire, comme le *Canadien*, que l'affaire des Tanneurs est un scandale dont tout le monde se moque aujourd'hui. Cela ne s'accorde guère, il est vrai, avec la conduite de M. Robertson et le verdict de *malhonnêteté* et d'*incapacité* grossière qu'il a rendu contre les anciens ministres. Mais ayant tous deux le désir de se rendre utile au pays, MM. Robertson et LeMaire finiront bien par s'entendre.

Ce qui nous intrigue le plus cependant dans le discours de M. LeMaire, c'est cette révélation: *Que M. Ouimet n'avait résigné que pour des raisons de haute politique.*

Des raisons de haute politique! Les auditeurs ont dû ouvrir de grands yeux. Est-ce que la présence de M. Ouimet au pouvoir portait ombrage à Bismark? Etait-ce un nouveau comte d'Arnim

que M. Ouimet? Mystère que M. LeMaire révélera peut-être discrètement au Conseil législatif un jour que M. Fraser de Berry sera absent.

Les Faits.

Le *Canadien* a beau dire, il n'en reste pas moins acquis au débat que M. Langevin, défenseur de notre nationalité, a placé deux jugs irlandais à la tête de deux districts canadiens-français, Arthabaska et Rimouski; et qu'il a permis à son collègue, Sir John A. Macdonald, de nommer un Haut-Canadien percepteur, des douanes à Montréal; tandis que M. Fournier, Letellier et Geoffroy, esclaves d'Ontario, ont donné un juge canadien-français à Arthabaska et remplacé le maître de poste de Montréal, qui était anglais, par un canadien-français. Quant à la nomination des trois sous-chefs qui viennent d'être mis à la retraite à Ottawa, elles ne sont pas encore faites, et il est prématuré d'en parler.

Il n'y a rien à dire contre les faits, notre confrère ne devrait pas ignorer, et, en leur présence, serait bien de garder de Conrar le silence prudent.

Etrange.

Notre confrère du *Canadien*, toujours bien informé, annonce ce matin ce qui suit:

"M. Chapleau a adressé la parole aux électeurs du comté de Terrebonne."

Comment, de Manitoba? Nous n'ignorons pas que l'ex-soliciteur-général a la voix puissante et sonore; mais nous doutons fort cependant qu'il puisse se faire entendre de Fort Garry à Terrebonne.

La suite est encore plus étrange.

"Il a dit, entre autres choses, qu'il regretait que les colonnes atroces proférées contre le ministère dont il était membre ne lui permettaient pas de visiter tout le comté."

Nous avons hâte d'avoir un rapport complet de ce discours fait de Manitoba à Terrebonne, et dans lequel M. Chapleau dit que les colonnes proférées contre lui ne lui permettent pas de visiter tout son comté. Cette harangue, si elle a été prononcée à cette distance, éclipsera celle justement fameuse des Tanneries.

Informations.

Les organes conservateurs demandent à grands cris qu'un percepteur des douanes fut nommé à Halifax et prétendaient que l'on conservait cette charge pour M. Ross, mais voilà que l'on découvre que ce sont eux qui ont été cause de ce retard.

Tandis qu'ils s'efforceraient à qui mieux mieux en si belles paroles, on faisait sur les tripotages de l'ex-percepteur une investigation qui s'est terminée il y a trois semaines et qui démontre qu'il avait embrouillé les chiffres, de manière à couvrir une défalcation de \$7,000.

Le bref pour l'élection d'Addington a été adressé à M. Pruyne, chef du comté et qui est officier-rapporteur. La nomination aura lieu le 21, à Colebrook. Tout semble indiquer que M. Shibley sera élu par acclamation et l'opposition qu'on lui ferait ne saurait être sérieuse.

Le ministre de la justice a reçu des dépêches de la police montée à Manitoba.

Les hommes étaient bien portants malgré les longues et fatigantes étapes qu'ils ont faites, et très peu ont été malades durant le voyage. La rareté du foin et de l'eau a fait souffrir les chevaux, mais pas plus, cependant, que l'on s'y attendait.

Un détachement de la police est rendu à Edmonton, et des stations ont été établies, à différents points, pour empêcher les trafiquants yankees d'introduire des liqueurs dans le pays. Le reste de l'escadron a été envoyé à Fort Pelly, son quartier d'hiver, et où il arrivera dans environ deux semaines.

—On a télégraphié de Fort Garry, en date du 10 courant:

La Cour du Banc de la Reine s'est ouverte aujourd'hui à midi sous la présidence du juge-en-chef Wood qui a fait une courte, mais éloquent charge aux jurés.

M. Cornish a donné avis au nom de la poursuite que la cause Lépine et autres, serait prise en considération mardi prochain. M. Chapleau a répondu qu'il était prêt à défendre ses clients.

L'affaire Lépine produit une grande excitation.

Le traité de réciprocité avec les Etats-Unis

II

On lit dans le *National*:

Bien que plusieurs signes précurseurs donnent lieu de croire que le Sénat des Etats-Unis, trouvant le projet de traité de réciprocité trop favorable au Canada, y objectera sous sa forme actuelle.

Néanmoins, comme il est probable que dans le cas même où cette branche du congrès ne consentirait point à sanctionner ce projet on ne renoncera pas pour cela, de suite, à toute négociation, il est bon d'en discuter les clauses. Il faut que le peuple de notre pays comprenne bien

l'importance d'une mesure que certaines gens condamnent prématurément parce qu'ils n'en saisissent pas clairement les conséquences probables, tandis qu'autres, n'y voyant qu'un acte politique favorable à la réputation de leurs adversaires, se font un devoir de le combattre sans inquiéter du mal qu'ils peuvent faire au pays. On ne peut guère s'étonner de cette conduite de la part de gens qui n'ont vécu que de fausses représentations, de mensonges et de l'exploitation de l'ignorance qu'ils s'appliquent de leur mieux à conserver.

Dans notre numéro du 30 septembre, nous avons parlé de la nécessité de relations commerciales entre les Etats-Unis et le Canada, sur les bases d'une réciprocité libérale et signalé le fait que les exportations du Canada en 1873 se sont montées à \$80,393,012, et que, sur cette somme, une valeur de \$40,554,655 est allée aux Etats-Unis, montrant ainsi que notre commerce avec ce pays a été plus considérable qu'avec le reste du monde.

Aujourd'hui les droits prélevés aux Etats-Unis sur ses exportations du Canada, sur en moyenne de 20 pour cent sur leur valeur. Les droits sur ces exportations pour lesquelles les Etats-Unis sont notre seul marché, ont été payés par le producteur canadien; car, ainsi que l'a dit Sir Francis Hincks: "Il est parfaitement évident que tout le surplus du Canada ne saurait affecter un marché comme celui des Etats-Unis."

Si cette opinion est juste les droits actuels de \$8 111,000 seraient économisés annuellement pour le Canada par le traité proposé. Cela représente à six pour cent un capital de \$135,000,000 ajouté à notre richesse nationale.

Le traité de 1854, qui se termina en 1864, avait limité l'entrée libre dans les deux pays aux "produits naturels" de l'un et l'autre.

Le traité négocié par M. Brown sous la cédula A permet l'entrée libre des mêmes objets exactement.

Il pourroit en outre, par la cédula B, à l'entrée libre dans les deux pays des "haches, portes-sacs, ruelles, machines à pulvériser les os et les pièces qui en font partie, cuves à fromage, calorifères de fromageries, presses à fromage, machines à creuser les fossés, rouleaux à terre, moulins à vanner, coupe-racines, fourches à foin ou à fumier, simples ou mécaniques, semeurs, broyeurs de grain, herbes, houes, simples ou à cheval, râteaux, manèges, charrettes à fumier liquide, étendages de fumier, faucheuses, moissonneuses, laminoirs à l'huile et à gâteaux, pelles, bêches, faucilles, faux, machines à battre ou les parties qui les composent."

Il s'importe ou s'exporte très peu de ces articles entre les deux pays. Les droits imposés dans les deux pays l'empêchent; mais chacun avouera que les manufactures américaines de ces instruments aratoires pourront les fournir francs de droits aux agriculteurs canadiens, le fabricant canadien pourra aussi les fournir sous les mêmes circonstances aux agriculteurs américains, avec l'avantage notable d'un marché dix fois plus considérable.

Avec nos innombrables chutes d'eau et notre main d'œuvre en abondance; avec presque toutes les matières premières à notre portée ou admises en franchise et l'énergie supérieure des peuples septentrionaux, nous ne voyons pas la moindre raison qui nous empêcherait de l'exporter aux Etats-Unis une plus grande quantité de ces objets que nous n'en importons. Cette classe de produits ajoutée, au nouveau traité et qui n'était pas mentionnée dans celui de 1854 sera avantageuse non seulement aux agriculteurs, mais encore aux manufacturiers en Canada qui auront pour leurs instruments aratoires un marché de 40 millions, tandis que nous n'offrons au manufacturier américain que la liberté de vendre à une population de 4 millions.

Le territoire des Etats-Unis qui borne le nôtre s'étend d'un océan à l'autre. Les salaires du travail manuel y sont presque égaux dans les deux pays. Les considérations qui ont amené le système de la "protection" et l'établissement de "marchés indigènes," indiquent ce nous semble que le commerce le plus libre avec les Etats-Unis procurerait eux-mêmes. Les "marchés indigènes" sont ceux qui se trouvent les plus rapprochés. Cette espèce de marché se rencontrerait par conséquent tout le long du territoire de nos voisins contigus au nôtre.

L'un bout de la frontière à l'autre il n'existe aucune différence d'opinion sur ce point que le libre échange des produits de l'industrie du Canada et des Etats-Unis serait mutuellement avantageux. Ce qui fait aux manufacturiers du Canada par dessus tout, c'est d'abord un marché plus vaste pour leurs produits et ensuite une plus grande confiance en eux-mêmes; car avec un marché plus étendu nous ne voyons aucune raison pour qu'ils ne puissent point produire en Canada des instruments aratoires aussi bon marché et à aussi bas prix que ceux des Etats-Unis.

Les objets compris dans la cédula A du traité projeté n'ont rapport qu'à l'agriculture. Dans la cédula B se trouve une longue liste d'autres produits manufacturés et ce sont ceux qui ont été tant d'opposition à cette mesure.

Nous examinerons cette partie du traité dans un autre article; mais selon nous, quelque restrictive que soit cette classe de produits, avec l'étendue des territoires qui nous seraient ouverts dans les Etats-Unis et qui constitueraient nos principaux marchés, ainsi que le nôtre le serait pour les américains, il est difficile de comprendre comment cette mesure pourrait ne pas nous être avantageuse, puisque celui que nous obtenons est dix fois plus considérable que celui que nous donnons. Or, comme nous l'avons dit déjà, nul raisonnement plausible ne peut faire présumer que nous ne puissions pas fabriquer en Canada tout aussi bien et aussi économiquement qu'aux Etats-Unis.

Leurs Alliés.

Les orangistes voient avec une douleur extrême un catholique, M. Fraser, siéger dans le ministère du Haut-Canada. Aussi faut-il entendre les plaintes amères que les organes de ce parti fanatique font à ce sujet. Voici entre autres le langage du *Mail* de Toronto, organe en chef du parti conservateur anglais.

La position préminente de M. Fraser, dans le cabinet, dit-il, est excessivement dangereuse pour les libertés du peuple. C'est la première fois en Canada qu'on voit des prêtres catholiques nommés distributeurs de licences de mariage.

A cela un journal libéral-réformiste, le *Whig*, de Kingston, répond ce qui suit avec beaucoup de vérité.

"Jeter ainsi une injure grossière comme celle que nous avons citée à M. Fraser et aux catholiques ses amis, était assez mal sans aggraver l'affront en insinuant à la fois que les pasteurs catholiques ne doivent pas être mis sur un pied d'égalité devant la loi avec leurs collègues protestants, au sujet des licences de mariages."

Une pareille insulte devra exciter le ressentiment de tout catholique respectable dont on calomnie ainsi le clergé. Mais les tories n'ont jamais pu et ne pourront jamais traiter les catholiques avec justice, bien qu'en temps d'élections ils s'agenouillent devant eux. Une fois leurs voix obtenues, ils ne se font point faute de rebuffades vis-à-vis de ces serviteurs politiques. Les catholiques ont souffert longtemps leurs injustices, mais ils commencent à comprendre qu'on ne les comptait que comme du bétail électoral, pour lequel ceux qui l'exploitaient ne pouvaient avoir aucune sympathie. Le principe ouvert entre eux s'élargit chaque jour, et ce ne sont point les insultes adressées au jeune homme d'état dont tout le parti libéral est fier, qui le combleront, non plus que les remarques offensantes lancées contre le clergé catholique que les tories déclarent indignes d'exercer le droit d'émettre des licences de mariages."

Nouvelles Diverses.

—La dernière fois que je rencontrai M. Guizot, dit le rédacteur du *Telegraph*, ce fut à l'Elysée, j'allais dire chez M. Thiers. Il semblait un peu souffrir à la vue de la grandeur actuelle de son ancien rival. Il parlait de grands personnages qu'il avait revus dans ces mêmes salons, alors qu'il était ministre de Louis-Philippe: d'Ibrahim Pacha, de lord Palmerston, "un grand ennemi de la France," disait-il, à propos de ce dernier: un anglais ignorant, avec la gaminerie d'un français....

Ce soir-là, M. Thiers n'avait pas fait trop épris de sa propre grandeur, néanmoins, je ne pouvais m'empêcher de penser à Robespierre, hâtant sa chute en faisant décréter sa propre apothéose. M. Thiers était aimable pour tous: par deux fois, il ferma une fenêtre derrière M. Guizot en lui recommandant de prendre garde aux courants d'air.

M. le duc Albert de Broglie remarqua que M. le président de la République était aux petits soins pour M. Guizot. Il est bien aise de me voir ici, répondit M. Guizot, et de me voir supporter bravement mes 85 ans.—Je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi."

Sans doute, "répliqua M. de Broglie," il pense que cela lui donne encore au moins dix ans d'existence.

Sans mépriser l'argent, il s'en montrait dédaigneux; et son mot favori à l'égard était: "Voulez-vous arriver à la fortune? marchez en lui tournant le dos." Lorsqu'il eut conclu le mariage de la reine Isabelle et de la duchesse de Montpensier, la reine Christine lui fit offrir un million et le titre de duc. "Annoncez le fait dans le *Globe*, me dit-il; dites que M. Guizot a été très touché de l'offre de Sa Majesté la reine d'Espagne, mais qu'en l'en faisant remercier par son ambassadeur, il lui a fait dire qu'il ne tenait à être ni duc, ni riche."—Il n'accepta de la reine d'Espagne que son estime et la Toison d'or.

—Voici, d'après M. Hostein, quelques détails sur la façon de lire de certains auteurs:

Alexandre Dumas, le père, aimait à lire ses pièces. Il débutait gaillardement, et variait d'une manière charmante ses intonations, suivant les besoins du dialogue. Mais, au bout d'un acte ou deux, sa voix s'éteignait peu à peu dans une mélodie grave et sombre, qui ne permettait plus de bien comprendre l'illustration. Parties gaies ou tristes, raisonnements ou passions, tout s'imprimait de la même tonalité en demiteinte.

Dans certains drames intimes de Dumas, tels que la *Conscience* le *Comte Hermann*, alors que l'action était poussée aux dernières limites du pathétique, il arrivait à l'auteur de se sentir captivé par son œuvre au point d'être attendu autant et plus que ses plus proches auditeurs; alors sa voix tombait tout à fait: elle tournait au sanglot. Ceux qui se trouvaient éloignés de lui ne se rendaient pas compte des causes de l'émo-

tion. Frédéric Soulié lisait avec de très grandes variations, tantôt très bien, tantôt très mal. La voix était généralement sourde, un peu sifflante à travers les splendeurs moustaches du puissant feuillet. Dans les passages dramatiques, les gros yeux de Frédéric Soulié se fixaient presque durement sur ceux qui l'entouraient; ses regards semblaient vouloir enfoncer l'effet dans l'auditoire. Mais s'agissait-il d'une scène d'amour, la voix devenait d'une douceur inouïe; le massif et rude auteur se transformait: on se serait cru en présence d'un être diaphane et extatique.

Antony Béraud, qui fit jouer pour la première fois la *Closerie des Gentils* en sa qualité de directeur de l'Ambigu, était, comme on le sait, auteur dramatique; il obtint de nombreux succès. Ancien capitaine, il lisait ses manuscrits de théâtre avec le ton du commandement. Dans les scènes de vigueur il était

remarquable; mais dans les passages tendres et passionnés, quelle autre métamorphose! on aurait dit Joseph Prud'homme faisant une déclaration d'amour.

Chacun riait en se cachant avec soin; sinon Antony Béraud autant qu'on l'estimait, et pour rien au monde on n'eût voulu lui causer la moindre peine. Or, il en était éprouvé une très réelle s'il était aperçu de l'hilarité qu'il excitait. Son illusion était telle qu'il lui est arrivé de lire après la lecture d'un drame où on le félicitait de son talent:

—"Où, où, mes enfants, j'ai enlevé ça solennement. Mais voyez vous, sans me flatter, ce que je lis le mieux, c'est la scène d'amour." Montrant son cœur, il ajoutait:

—"L'intonation vient de là!"

"Ou de là," disait tout bas Alphonse Brot en désignant le nez de notre directeur et ami."

Télégraphie générale.

Londres, 12.

Le *Post* dit que le ministre espagnol à Berlin a présenté au gouvernement allemand une copie de la note que le gouvernement français a envoyée au gouvernement français, note dans laquelle le gouvernement Serraniste se plaint de la conduite de la France à l'égard des carlistes.

Le *Standard* nie que le Sultan se soit engagé à respecter l'ancien ordre de succession.

Le *Times* dit que le fils du comte Von Arnim a écrit à certains journaux disant que son père n'avait pris aucune part dans la publication d'un pamphlet ultra-montain intitulé: "Révolution d'en haut" et dans lequel le Foreign Office craignait qu'il publiât les documents dispersés.

Une dépêche spéciale adressée au *Daily News* mandate que les carlistes sont entrés hier dans la ville de Fortarabia à la faveur d'une épaiss brume, mais en ont été expulsés après avoir incendié une partie de la ville et fait plusieurs attaques sur Irun et San Marcial. Les carlistes ont pris le fort de Behop qui commandait le pont international, mais finalement ont été chassés.

Une dépêche spéciale de Santander au *Pall Mall Gazette* confirme la nouvelle de la soumission partielle des carlistes.

Il y a eu un grand meeting à Buckingham ce soir. Des résolutions y ont été prises dans le but de protester contre l'usage illégal de l'argent employé pour faire face aux dépenses que va entraîner l'illumination de la ville, lors de la visite du Prince de Galles. Les orateurs ont dénoncé le misère et l'ont accusé de vouloir brigrer la faveur de la cour pour obtenir la dignité de chevalier. De violents discours ont aussi été prononcés contre le Prince.

Berlin, 13.

Le procès de Kullman qui a attenté aux jours de M. de Bismark, est fixé au 23 courant. On croit que M. de Bismark rendra lui-même témoignage contre le prisonnier. Le nombre d'applications faites par les journalistes étrangers pour assister à ce procès, excède de beaucoup le nombre de places disponibles au Palais de Justice.

Berlin, 12.

L'appel des plaignants pour l'élargissement de l'Evêque de Trèves a été rejeté.

Le comte de Von Arnim a été transféré de la prison à l'Hôpital de la Charité.

Paris, 13.

Il est annoncé officiellement que le vau de l'*Orengo* va être retiré de Civita Vecchia; le vaisseau sera conduit au port de Toulon. Un autre navire va être mis à la disposition du Saint Père dans un port français de la Méditerranée:

Le vaisseau de guerre *Kleber* est parti pour Ajaccio.

Rome, 13.

Le vaisseau de guerre français *Orengo* vient de laisser Civita Vecchia.

Le départ du vaisseau n'amène aucun changement dans les relations de la France avec le St. Siège.

Constantinople, 13.

Le gouvernement a retiré l'ordre par lequel il prohibait la transmission de messages chiffrés par les lignes télégraphiques de la Turquie.

La ville Akioji contenait 5,000 habitants et située au golfe Burghas, près de la Mer Noire a été complètement détruite par une conflagration.

Santander, 13.

On a appris ici que le général Doregarry aurait passé à l'ennemi, les républicains, et avec un certain nombre de troupes carlistes.

Quelque ce rapport ne soit pas confirmé, il est rumour que deux bataillons carlistes se sont rendus à Algerts, et que d'autres troupes veulent aussi se rendre à certaines conditions.

Les autorités carlistes à Durango ont notifié par avis public que ceux qui voulaient mettre bas les armes pouvaient le faire.

New York, 13.

Il n'y a que peu de monde au Prospect Park, aujourd'hui; il y avait deux courses sur le programme, le premier pour une bourse de \$6,000 ouverte au cheveau qui n'avait jamais fait un mille en dedans de 242. Cette course a été remise à demain.

fusion avec les blancs, ont répudié cette adresse.

Des nouvelles reçues de plusieurs provinces de l'Intérieur mandent qu'il y a eu quelques escarmouches entre plusieurs partis rivaux de noirs. Plusieurs ont été blessés. Les blancs se sont tenus à l'écart et n'y ont pas pris part. On craint de nouveaux troubles à l'occasion d'une nouvelle élection, dans le cas où le gouvernement de Kellogg résignerait.

L'espoir d'un compromis entre les blancs et le parti Kellogg est sur le point d'être abandonnée, et on craint qu'il y ait nouvelle effusion de sang avant les élections.

Rio-Janeiro, 13.

Des nouvelles reçues de Basno. Ayra disent que l'insurrection est entrée dans une nouvelle phase et qu'il y a espoir d'une solution prochaine des difficultés entre les autorités du gouvernement et les rebelles. Des deux côtés on est anxieux d'éviter un conflit et des négociations ont déjà été entamées pour régler l'imbröglio.

New York, 12.

Une dépêche de la Nouvelle-Orléans à la *Tribune*, manda que Antoine et Ignatius des noirs qui ont signé l'adresse de P. nabich, ont été démis de leur emploi par Kellogg.

La même dépêche dit que l'on ne sait pas encore la cause de la bataille entre les noirs de la paroisse St. Jacques.

Au point du revolver et du couteau. La tranquillité a été rétablie, mais les gens redoutent encore une autre affaire de ce genre.

Dimanche après-midi, il y a eu rencontre sanglante entre les républicains Butler et les républicains Mahony, à la Pointe à la Hache. Un homme a été gravement blessé.

Batille entre noirs à Terrebonne améri.

Washington, 13.

Le secrétaire-trésorier a télégraphié aux percepteurs des Douanes à Ogdenburg et Pittsburgh, N. Y., de laisser passer Lord et Lady Derrin avec leur suite, sans les soumettre à l'inspection ordinaire exigée par les lois douanières.

Comté de Mégantic.

M. le Rédacteur,

Le *Budget* de samedi dernier en rendant compte de ce qui s'est passé à Inverness, mardi, le 6 octobre, à l'occasion de l'exposition agricole, fait dire à l'Hon. Geo. Irvine:

"J'ai peut-être donné ma démission un peu à la hâte, mais qui ne se trompe pas" (mistake)

Le Budget se paie le luxe de vouloir faire croire que M. Irvine regrette, en quelque sorte, sa conduite passée.

Rien de tel n'a été avancé par M. Irvine; bien au contraire, il a dit à qui a voulu l'entendre qu'il est satisfait d'avoir agi de la sorte, et blâme fortament ses ex-collègues de n'en avoir pas fait autant.

L'hon. G. Irvine a dû être témoin de voir qu'on lui faisait tenir pareil langage, aussi étonné peut-être que les douces on qui zè brailleurs, qui veulent faire de l'opposition à M. Irvine le seront, quand ils verront l'immense majorité avec laquelle il sera élu.

En terminant, je proteste contre le faux rapport du *Budget*, qui n'a voulu sans doute que surprendre la bonne foi de ses lecteurs.

Veuill.

Cadeaux à Mgr. Racine.

L'*Union Musicale* qui, depuis sa fondation, en l'année 1866, croyons-nous, a reçu du curé de l'Eglise dont elle embellit les offices, un encouragement libéral et constant, vient, aussi, à donner au digne curé devenu évêque une marque de sa reconnaissance et de son respect.

Elle figurera avantageusement dans la liste des personnes qui feront des cadeaux à Mgr. Racine lors de sa consécration épiscopale.

Dimanche prochain, jour du Sacre, l'*Union Musicale* présentera au premier évêque de Sherbrooke une magnifique adresse sur parchemin; elle est exécutée d'un dessin artistement exécuté à la plume par M. Paul Cousin. A la partie supérieure figurent l'écusson et la devise de la société. Le document est signé de tous les noms des membres actifs et honoraires de l'*Union*.

L'adresse sera accompagnée de quatre paires de pantouffes de soie damassée très riche, aux couleurs de l'Eglise, rouge, vert, violet et blanc. Les pantouffles sont chamarrées de dessins en or. Elles ont été travaillées par les Révérendes Sœurs de la Charité.

Elles seront présentées sur un magnifique plateau d'argent qui vient de la maison Blanger & Gariépy.

Avec les pantouffles sera donné un grand voile de soie couleur violet qui sert à celui qui met les pantouffles à l'évêque.

Il a été confectionné par Mme. P. Plamondon.

FAITS DIVERS.

ARRIVÉE.—Le major-général Walker, administrateur de la Poissance en l'absence du gouverneur-général, qui part pour New York, est arrivé à deux heures cett après-midi.

Une salve de treize coups de canon a été tirée du haut de la citadelle.

Un détachement de la batterie B, sous le commandement du capitaine Short, faisait garde d'honneur.

FAQUETOT Océanique.—L'*Hibernian*, arrivé hier de la Baie des Chaleurs, rapporte avoir passé deux navires au Cap Chatte; deux barques à Matane; deux à la Pointe-a-Père; une barque et un brick, mouillés au Bic, et trois remontant le fleuve.

Pointe-au-Père, 13.

Temps nuageux; apparence de pluie; le navire *Royal Consul*, en vue ce matin.

Village d'Ilet, 13.

Temps nuageux et froid; fort vent de l'est; navires en vue; les steamers *Beaver* et *Reindeer*, passés ici ayant à leur remorque deux navires.

entraîn incomparable qu'il sait interpréter la chansonnette. Bien plus, Cool Burgess improvise, il nous en a donné la preuve hier soir.

Le professeur Logronia est un prestidigitateur qui surpasse de beaucoup Anderson et Martin, voire même le célèbre Harz.

Annances Nouvelles. Avis—L. Richard. A vendre—Pierre Chateaufort. Soumissions pour Lisses en Acier—F. Braun

Revue Financière et Commerciale. Québec, 14 oct. 1874. Montant perçu à la douane de Québec, le 13 du courant, dans le Port de Québec, \$1080.77.

MARCHE MONÉTAIRE. New-York, 2h. p. m., 14 oct. 1874. Or 110. Echange sterling 90. Greenbacks 92 1/2.

PAR LE DOMINION LINE. Déjà spéciale à l'Événement envoyée par Oswald Frères, courtiers, rue St. François-Xavier.

Table of bank exchange rates for Montreal, including Mercantile Bank, Commerce Bank, and others.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL. Mardi, 12 oct. 1874. Fleur—Recettes 6,920 qrs. Extra Supérieur 5.80 à 6.00 nominal.

MARCHE DE NEW-YORK. 13 oct. Coton ferme, 15 1/2 par middling uplands. Fleur fortement en faveur des acheteurs.

RAPPORT MARITIME. ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 13 Oct.—Navire Lotos, Martin, Bristol, 12 Août. H. Fry & Co, lest.

Tableau des Marées. MAREES HAUTES A QUEBEC.—1874. Lundi, 12 Oct. 7 21 7 34. Mardi, 13 Oct. 7 49 8 04.

Annances Nouvelles. Avis aux Armateurs et aux Marchands de Fruits. Pour le reste de la saison, nous recevons tous les jours un magnifique assortiment.

En Dechargement. De la Barge de Canal E. E. DAVIS, de New-York: 100 Peignons de Melasse Epaisse.

Annances Nouvelles. Avis. Le soussigné donne avis qu'il se sera responsable d'un acte de décharge en son nom sans un ordre écrit par lui-même.

A VENDRE. 25,000 BRIQUES ROUGES, première qualité. S'adresser à PIERRE CHATEAUFORT, Notaire.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

AVIS. Le soussigné donne avis qu'il se sera responsable d'un acte de décharge en son nom sans un ordre écrit par lui-même.

A VENDRE. 25,000 BRIQUES ROUGES, première qualité. S'adresser à PIERRE CHATEAUFORT, Notaire.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

Canada. Dans la Cour du Procureur de Québec, District de Québec, Cité de Québec. Le dixième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-quatorze.

AVIS. Canada. La demande constante du DIAMOND RHEUMATIC CURE à la manufacture, a nécessité de la part des propriétaires, l'établissement dans chaque Province du Canada, d'un dépôt en gros.

DIAMOND RHEUMATIC CURE. à la manufacture, a nécessité de la part des propriétaires, l'établissement dans chaque Province du Canada, d'un dépôt en gros.

DEVINS & BOLTON. Rue Notre-Dame, Montréal. L'efficacité du DIAMOND RHEUMATIC CURE comme remède pour la Goutte, le Rhumatisme et les autres maladies de ce genre.

Diamond Rhumatic Cure. à la préférence sur tous les autres médicaments composés pour combattre les maladies, par lesquelles on se plaint de la Goutte et des douleurs de ce genre.

SALLE DE MUSIQUE. SIX SOIRÉES SEULEMENT. LUNDI, 12 OCTOBRE. Première apparition en Canada du PROF. LOGRENIA.

COOL BURGESS et sa Troupe. Le grand illusionniste dans ses tours étonnants et merveilleux. La Troupe Européenne des Oiseaux Savants.

Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent. POUR LE FAMEUX SAGUENAY! Jusqu'à nouvel avis le Vapeur ST. LAWRENCE.

Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent. POUR LE FAMEUX SAGUENAY! Jusqu'à nouvel avis le Vapeur ST. LAWRENCE.

GLOVER, FRY & CO., HAUTE-VILLE, QUEBEC. Dans cette maison, fondée depuis de longues années, nous avons mis, pour cette dernière raison, une attention toute spéciale.

Département de Messieurs. Habilllements complets en Etoiles (tweed) Habits (Pardessus) en Draps, en Coton, chapeaux, Drapeaux de Castor et autres Etoiles, Chemises, Collets, Gants, Bas, etc., etc.

LA Cie. des Bateaux à Vapeur Union. LE MAGNIFIQUE BATEAU-A VAPEUR A CABINES SUPERIEURES "ATHENIAN."

Propriété à vendre. Cette grande propriété No. 26, rue St. Jean, en partie détruite par le feu, et depuis les cinq dernières années occupée par MM. P. B. DUBÉ & Co.

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 12 octobre 1874. AVIS PUBLIC est par le présent donné que Son Honneur le Maire, OWEN MURPHY.

BOIS DE CHAUFFAGE. La Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent recouvre des Soumissions jusqu'au 31 courant de ceux qui veulent fournir au vapeur de la ligne du Saguenay.

COMMERCE DEMANDÉ. On a besoin d'un COMMERCE d'expérience pour le bureau de MARCHANDS SÈCHES. S'adresser No. 8, rue Notre-Dame, B.-V.

LA VEUSE. La Machine à Lever et à Tordre patente de Bunnell manufacturée à Bridgewater Cove Mill, Québec, est l'invention égarant le plus de travail du siècle.

BLONDEAU & DROUIN. Libraires. RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH. Favonnest, ar Fenimore Cooper, broché, 25 cts.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Par la Barque AMÉLIE, de Marseilles: 50 Sacs d'Ammoniac et Farines Molles, 200 Boîtes de Vermicelli.

Hareng du Labrador. Hareng Frais du Labrador No. 1 reçu hier. A vendre par JOS. LEPAGE, No. 14, rue St. Jacques, Basse-Ville.

CLASSES DU SOIR. MONSIEUR C. J. L.-LAFRANCE a l'honneur d'informer le public que ses Classes du Soir sont ouvertes. FAUBOURG ST. JEAN, 31, rue St. Georges, Québec, 8 oct. 1874.

VENTE A L'ENCAN CONTINUE. Par OOT. LEMIEUX & Co., Vins, Brandy, Hollant, etc., Champagne, JEUDI, 15 OCTOBRE.

VENTE A L'ENCAN. Par CASEY & CIE. De Nouveautés, Couvertures de Lit, Flanelles, Tweeds et Etoffes de Mimango en général.

BOIS DE CHAUFFAGE. La Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent recouvre des Soumissions jusqu'au 31 courant de ceux qui veulent fournir au vapeur de la ligne du Saguenay.

COMMERCE DEMANDÉ. On a besoin d'un COMMERCE d'expérience pour le bureau de MARCHANDS SÈCHES. S'adresser No. 8, rue Notre-Dame, B.-V.

LA VEUSE. La Machine à Lever et à Tordre patente de Bunnell manufacturée à Bridgewater Cove Mill, Québec, est l'invention égarant le plus de travail du siècle.

BLONDEAU & DROUIN. Libraires. RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH. Favonnest, ar Fenimore Cooper, broché, 25 cts.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Par la Barque AMÉLIE, de Marseilles: 50 Sacs d'Ammoniac et Farines Molles, 200 Boîtes de Vermicelli.

Hareng du Labrador. Hareng Frais du Labrador No. 1 reçu hier. A vendre par JOS. LEPAGE, No. 14, rue St. Jacques, Basse-Ville.

CLASSES DU SOIR. MONSIEUR C. J. L.-LAFRANCE a l'honneur d'informer le public que ses Classes du Soir sont ouvertes. FAUBOURG ST. JEAN, 31, rue St. Georges, Québec, 8 oct. 1874.

VENTE A L'ENCAN CONTINUE. Par OOT. LEMIEUX & Co., Vins, Brandy, Hollant, etc., Champagne, JEUDI, 15 OCTOBRE.

EYFE & GARNEAU. 55, RUE ST. JEAN. Ont maintenant reçu leur assortiment complet de Marchandises d'Étape et de Fantaisie qu'ils vendront à des prix très raisonnables.

A VENDRE. 240 Quarts de Morue Verte, Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50.

Associe Demandé. On demande un Associé pour le commerce de la campagne, pouvant mettre dans les affaires de \$1,500 à \$2,000. Un homme marié aura la préférence.

ACTE DE LA FAILLITE 1869. Dans l'affaire de DANIEL FRAZER, de la Ville de Fraserville, a été nommé Syndic et cette affaire. Les créanciers sont priés de produire entre mes mains leurs réclamations des affaires de la faillite en général.

ACTE DE LA FAILLITE 1869. Dans l'affaire de JEAN LEBLANC, de St. Sylvester, marchand. Je, soussigné, ANTOINE CARRIERE, de Lévis, marchand, a été nommé Syndic dans cette affaire.

ACTE DE LA FAILLITE 1869. Dans l'affaire de FRANÇOIS LEVASSEUR, marchand. Je, soussigné, ANTOINE CARRIERE, de Lévis, marchand, a été nommé Syndic dans cette affaire.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. LIGNE QUOTIDIENNE pour MONTREAL (Dimanches exceptés). Les splendides Steamers CANADA et TROIS-RIVIERES.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. LIGNE QUOTIDIENNE DE STEAMERS (Dimanches exceptés). A PRIX RÉDUITS SUR LES STEAMERS MONTREAL et QUEBEC.

ACTE DE LA FAILLITE 1869. Dans l'affaire de DANIEL FRAZER, de la Ville de Fraserville, a été nommé Syndic et cette affaire. Les créanciers sont priés de produire entre mes mains leurs réclamations des affaires de la faillite en général.

ACTE DE LA FAILLITE 1869. Dans l'affaire de DANIEL FRAZER, de la Ville de Fraserville, a été nommé Syndic et cette affaire. Les créanciers sont priés de produire entre mes mains leurs réclamations des affaires de la faillite en général.

CHARBON A VENDRE EN DECHARGEMENT. 1500 Chaudières de Gros Charbon pour Poêles à Bois.

Grande Vente de Marchandises CHEZ F. X. LEPAGE, No. 34, Rue de la Couronne, St. Roch.

LIBRAIRIE ! LIBRAIRIE ! Le sousigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreux lecteurs et au public en général qu'il vient de recevoir d'Europe, par les derniers steamers, les articles suivants qu'il vendra à des prix qui défient toute concurrence.

GAZ RICHARD & CIE. DONNANT UNE VIVE LUMIERE ET DONT LE PRIX EST EXCESSIVEMENT REDUIT!

Tableau indiquant l'heure du Départ des Malls. BUREAU DE POSTE, QUEBEC, Juillet 1874.

J. D. LAWLOR MANUFACTURIER DE MACHINES A COUDRE 22, RUE ST. JEAN, QUEBEC. CERTIFICATE. Québec, 2 avril 1872.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la Corporation de la Cité de Québec fera application à la Législation de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour la passation d'un acte pour amender et refondre les divers actes d'incorporation de la cité et aux fins de l'autoriser à considérer la dette de la cité et d'émettre des débiteurs de fonds consolidés pour l'acquiescer et autres fins.

Un grand assortiment de Marchandises pour les familles en deuil, telles que Cobourg, Paramata, Alpaca, Drap de Paris, Mérinos et Crêpes de tous les prix, et une foule d'autres Marchandises.

Les qualités seules doivent amplement suffire pour attirer d'un manière toute spéciale l'attention du public sur cette découverte. Nous croyons dans ce but de mentionner d'un énumérer toutes les autres qualités et d'insister sur les nombreux et importants avantages de ce gaz.

Le REV. M. LAFLAMME, Professeur distingué de l'Université Laval, a bien voulu faire de longues et patentes recherches sur ce nouveau gaz d'éclairage et son générateur.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur.—Nous éprouvons beaucoup de plaisir à donner notre témoignage sur l'excellence de la Machine à Coudre de votre manufacture. Nous avons trois Singer Family et une Singer No. 2, et inuellement en opération, et elles donnent complète satisfaction.

Corporation de Québec. AVIS PUBLIC est par le présent donné que la Corporation de la Cité de Québec fera application à la Législation de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour la passation d'un acte pour amender et refondre les divers actes d'incorporation de la cité et aux fins de l'autoriser à considérer la dette de la cité et d'émettre des débiteurs de fonds consolidés pour l'acquiescer et autres fins.

Un grand assortiment de Marchandises pour les familles en deuil, telles que Cobourg, Paramata, Alpaca, Drap de Paris, Mérinos et Crêpes de tous les prix, et une foule d'autres Marchandises.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

EMPORIUM de MUSIQUE GRANDE REDUCTION SUR LES PRIX DE Chapeaux de Paille et Bonnets, Parasols, Parapluies, Etc., Etc.

COUVERTES ! CINQ (500) CENT PAIRES DE COUVERTES A GRAND MARCHÉ CHEZ BRUNET & LAURENT

AVIS PUBLIC est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'Acte 22, Viet., chap. 22, une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Québec sera convoquée pour le 23 jour de NOVEMBRE prochain, à SEPT heures du soir, au lieu ordinaire où se tiennent les séances du dit conseil, à laquelle assemblée, le sousigné soumettra en tant qu'il sera de son devoir de publier les détails et approuver par le dit conseil, avant d'être délégué au Sheriff du district de Québec, la loi conformément aux dispositions de l'Acte et dessein d'ice.

Grand Desiratum en Optique. LUNETTES PAR EXCELLENCE. Lunettes colorées qui sont recommandées par les plus savants médecins pour améliorer la vue.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

Mountain Hill House. Nous prenons la liberté d'attirer l'attention du public sur les améliorations faites au Mountain Hill House. Les chambres remises à neuf, la lingerie renouvelée, des modifications à la cuisine nous permettent d'offrir bon confort et le confort.

Enseigne de la Feuille d'Arbre, 53, RUE ST. JOSEPH ST. ROCH. A VENDRE. BALANCOIRES ! PATENTES PAR E. LAVIGNE.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'Acte 22, Viet., chap. 22, une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Québec sera convoquée pour le 23 jour de NOVEMBRE prochain, à SEPT heures du soir, au lieu ordinaire où se tiennent les séances du dit conseil, à laquelle assemblée, le sousigné soumettra en tant qu'il sera de son devoir de publier les détails et approuver par le dit conseil, avant d'être délégué au Sheriff du district de Québec, la loi conformément aux dispositions de l'Acte et dessein d'ice.

Grand choix riche et varié en Montres d'Or et d'Argent. Parures Complètes d'Or. Bracelets et Colliers d'Or. Pendants et Anneaux d'Or. Médailles et Cachets d'Or. Croix et Clefs d'Or. Chaines et Chatelaines d'Or. Bagues et Anneaux de Mariage. Bijoux en Or et Plaqués, etc.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

M. M. LES MARCHANDS DE LA CAMPAGNE, ET M. M. LES CULTIVATEURS. Nous venons de recevoir par le vapeur Polyméon, notre assortiment de Graines de Jardins, consistant en :

PONT PAPER CO. Ont l'honneur d'informer le public en général qu'ils ont ouvert leur Bureau, No. 37, RUE ST. PAUL, et qu'ils sont prêts à prendre les ordres pour Papier à Journaux, Papier Foolscap, Livres, etc., etc.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'Acte 22, Viet., chap. 22, une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Québec sera convoquée pour le 23 jour de NOVEMBRE prochain, à SEPT heures du soir, au lieu ordinaire où se tiennent les séances du dit conseil, à laquelle assemblée, le sousigné soumettra en tant qu'il sera de son devoir de publier les détails et approuver par le dit conseil, avant d'être délégué au Sheriff du district de Québec, la loi conformément aux dispositions de l'Acte et dessein d'ice.

Compagnie des Vapeurs de Québec et des Ports du Golfe. LIGNE DE LA MALLE ROYALE. Communication par la vapeur entre Montréal, Québec, la Pointe-au-Fort, Gaspé, Percé, Paspébiac, Dalhousie, Chatham, Newcastle, Pointe du Canada, Charlottetown, et Pictou, et se reliant par voie ferrée et bateau à vapeur avec Saint-Jean, N. B., Halifax, N. E., Portland et Boston.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

MUSIQUE NOUVELLE. Reçue de Paris par le dernier steamer. MORCEAUX POUR PIANO : Mignonnette, chanson-gavotte, Bachman 60. Chanson du Bon Vieux Temps 0.50. Colombine, ballade originale, Dessaux, 0.50. Bécé, ballade, grand brillant, 0.50. La Favelette, transcription de concert, Bachman, 0.50. Barcarolle, 0.50. Kowalski, 1.00. Vif et léger, galop brillant, Leduc, 0.60. L'acanthé, valse brillante, Leybach, 0.75. Bergerie, 0.50. Kowalski, 0.50. Ronde des musquetaires, Bachman, 0.50. La jolte hongroise, valse, Fisher, 0.60. En vente chez A. LAVIGNE, Editeur de Musique, Marchand de Pianos et Harmoniums, 114, rue St. Jean, (Banque d'Épargne.) Québec, 21 avril 1874.

GERMAIN LEPINE, ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES, 45, RUE ST. VALÉRIE, ST. ROCH. Chars funéraires les plus riches et les plus élégants du Dominion. Décors d'église et d'appartements pour services funéraires. Cercueils, Crêpes, Gants et généralement tous les objets nécessaires aux funérailles. Les livres sont en stock, et par conséquent peuvent être livrés sans délai.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'Acte 22, Viet., chap. 22, une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Québec sera convoquée pour le 23 jour de NOVEMBRE prochain, à SEPT heures du soir, au lieu ordinaire où se tiennent les séances du dit conseil, à laquelle assemblée, le sousigné soumettra en tant qu'il sera de son devoir de publier les détails et approuver par le dit conseil, avant d'être délégué au Sheriff du district de Québec, la loi conformément aux dispositions de l'Acte et dessein d'ice.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

LIBRAIRIE OVIDE FRECHETTE, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE. INSTRUMENTS MUSICAUX. Instructions sur le Saint Sacrifice de la Messe, suivie d'une Méthode pour visiter Notre Seigneur dans la Ste. Eucharistie, par le P. Lambert, S. J. P. VAUBERT, S. J.—Traité de la communion ou conduite pour communion saintement. MGR GAUME—Marie, Étoile de la Mer, vol. I, Étoile au XIX siècle, 1 vol. La vie n'est pas la vie, 1 vol. Le signe de la croix au XIX siècle, 1 vol. L'ABBÉ COULIN—L'année du plus âgé, dédiée à la Vierge Immaculée, 1 vol. R. P. GAOU, S. J.—Histoire des Ames justes ou instruction sur divers sujets de piété, nouvelle édition. Par le même—Morale tirée des confessions de St. Augustin. R. P. BOWDEN—Vie et lettres du Rév. Père Faber en 2 vols., ouvrage nouveau. R. P. XAVIER FAULOUX—La famille sanctifiée, 2 vols. St. Bonaventure. Légendes de Saint François d'Assise, 1 vol. Vie et ouvrages de la Bienheureuse Marguerite Marie Alacoque en 2 gros vols. R. P. MORAN—Conférences de Notre Dame de Paris. L'ABBÉ HEBBET—Direction pour la conscience d'un jeune homme, 1 vol. P. PREVOST—Œuvres de Saint Louis de Gonzague. R. P. CLAUDE—Concordances des prophètes modernes, 1 vol. R. P. BOUILLON—Lettres de St. Ignace de Loyola. L'ABBÉ HEBBET—Les articles organiques, 1 vol. SALETTE FOI—Théologie à l'usage des gens du monde, 3 vols. OUVrages CANADIENS. Mémoires sur le bien des Jéuites. L'annaliste par M. Biél. Conférences dogmatiques sur le mariage chrétien par le R. P. Jean, S. J. Action de Dieu dans la société. Le libéralisme par l'Abbé B. Paquet. Chroniques par A. Biles. Québec, 25 février 1874.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'Acte 22, Viet., chap. 22, une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Québec sera convoquée pour le 23 jour de NOVEMBRE prochain, à SEPT heures du soir, au lieu ordinaire où se tiennent les séances du dit conseil, à laquelle assemblée, le sousigné soumettra en tant qu'il sera de son devoir de publier les détails et approuver par le dit conseil, avant d'être délégué au Sheriff du district de Québec, la loi conformément aux dispositions de l'Acte et dessein d'ice.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'Acte 22, Viet., chap. 22, une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Québec sera convoquée pour le 23 jour de NOVEMBRE prochain, à SEPT heures du soir, au lieu ordinaire où se tiennent les séances du dit conseil, à laquelle assemblée, le sousigné soumettra en tant qu'il sera de son devoir de publier les détails et approuver par le dit conseil, avant d'être délégué au Sheriff du district de Québec, la loi conformément aux dispositions de l'Acte et dessein d'ice.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'Acte 22, Viet., chap. 22, une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Québec sera convoquée pour le 23 jour de NOVEMBRE prochain, à SEPT heures du soir, au lieu ordinaire où se tiennent les séances du dit conseil, à laquelle assemblée, le sousigné soumettra en tant qu'il sera de son devoir de publier les détails et approuver par le dit conseil, avant d'être délégué au Sheriff du district de Québec, la loi conformément aux dispositions de l'Acte et dessein d'ice.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'Acte 22, Viet., chap. 22, une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Québec sera convoquée pour le 23 jour de NOVEMBRE prochain, à SEPT heures du soir, au lieu ordinaire où se tiennent les séances du dit conseil, à laquelle assemblée, le sousigné soumettra en tant qu'il sera de son devoir de publier les détails et approuver par le dit conseil, avant d'être délégué au Sheriff du district de Québec, la loi conformément aux dispositions de l'Acte et dessein d'ice.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'Acte 22, Viet., chap. 22, une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Québec sera convoquée pour le 23 jour de NOVEMBRE prochain, à SEPT heures du soir, au lieu ordinaire où se tiennent les séances du dit conseil, à laquelle assemblée, le sousigné soumettra en tant qu'il sera de son devoir de publier les détails et approuver par le dit conseil, avant d'être délégué au Sheriff du district de Québec, la loi conformément aux dispositions de l'Acte et dessein d'ice.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

Le gaz Richard & Cie. Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui d'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'Acte 22, Viet., chap. 22, une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Québec sera convoquée pour le 23 jour de NOVEMBRE prochain, à SEPT heures du soir, au lieu ordinaire où se tiennent les séances du dit conseil, à laquelle assemblée, le sousigné soumettra en tant qu'il sera de son devoir de publier les détails et approuver par le dit conseil, avant d'être délégué au Sheriff du district de Québec, la loi conformément aux dispositions de l'Acte et dessein d'ice.